



La présence d'amiante dans les panneaux de façades a nécessité la recherche d'une solution adaptée

Le système constructif des balcons permet d'éviter l'emploi d'échafaudages, un gisement important d'économie

Mettre de la couleur dans la ville



ANTHONY ROUBAUD,
Agence Anthony
Roubaud Architecte

«Nos axes de réflexion portaient sur l'amélioration

thermique du bâti, contrainte de base, mais aussi sur l'amélioration de la qualité de l'espace habité, le tout dans une logique économique la plus exigeante possible. Aussi avons-nous conçu notre intervention sur le plan conception mais aussi réalisation.

L'objectif est de proposer une lecture plus contemporaine de l'image du bâtiment tout en imaginant des solutions techniques constructives originales.

C'est ainsi que nous proposons cette peau extérieure fixée sur le bâtiment sous forme d'espaces externes rapportés dont la structure sert d'échafaudages à l'occasion du chantier.»

Transformer une mauvaise surprise en une contrainte ordinaire, tel a été l'objectif de l'équipe conceptrice quand elle s'est rendu compte que les panneaux de façades de l'immeuble Letellier à Paris qui servait de support à son projet contenaient de l'amiante.

La nouvelle performance thermique de l'édifice est obtenue en rapportant sur la façade une série de volumes solidarités à la structure au niveau des voiles de refend. Le dispositif a le mérite de confiner l'amiante et de rapporter, à l'extérieur, l'isolation nécessaire qui sera collée et non fixée. Ce qui permet de reporter les coffres de volets roulants, source de déperdition, à l'extérieur.

Le remplacement des fenêtres, le choix d'une ventilation mécanique hygroréglable, la possibilité de substituer aux générateurs de chaleur existants des chaudières à condensation, assurent d'atteindre un excellent niveau de performances.

Afin d'éviter l'effet «bouteille Thermos» consécutif au renforcement de l'isolation, un traitement acoustique entre logements diminuera le

risque d'une nouvelle gêne due aux bruits intérieurs. L'horizontalité des balcons est équilibrée par la verticalité de pare-soleil coulissants aux couleurs vives.

La différenciation des entrées et la possibilité de réaliser des halls traversants améliorent leur éclairage et bénéficient aux commerces du jardin intérieur.

Une surface de 22,5 m² de panneaux photovoltaïques installés sur la façade sud devrait apporter 1,6 MWh/an. Enfin, les concepteurs proposent d'utiliser les structures de montage des balcons comme «échafaudages perdus», la mise en œuvre s'effectuant par le bas, dans la logique de la filière sèche.

ÉQUIPE :

Antonini + Darmon et Agence Anthony Roubaud Architecte (mandataires), Isover, Tribu Énergie, Cabinet MTC, Alhyange acoustique.

PERFORMANCES ▶

CEP avant et après requalification en kWh/m².an

